

PROTECTION DE VOTRE COMPTEUR (petit bricolage pour compteur dans la rue)

POURQUOI ? Si votre compteur électrique se trouve à l'extérieur de votre logement, et si vous ne voulez pas qu'il soit remplacé par un compteur communicant Linky, il est préférable de le protéger. En effet, malgré lettre à Enedis et à votre maire, il arrive que les sous-traitants d'Enedis n'en tiennent pas compte et posent Linky en votre absence, et bien sûr sans vérifier votre accord.

Sachant que la pose de Linky n'est nullement obligatoire (ce qui est contractuellement obligatoire, c'est d'avoir un compteur qui indique vos consommations et l'accès aux index, et c'est tout), sachant que le boîtier/caisson de votre compteur vous appartient (le compteur appartient aux collectivités territoriales, même si vous le payez à travers les taxes diluées dans vos factures d'électricité), vous pouvez vous opposer matériellement, pour plus de sécurité.

COMMENT. Il existe de nombreuses méthodes (attacher un vélo devant, poser une grille, une barre transversale...) destinées à éviter la pose sans votre accord, en retardant l'installateur.

La méthode la plus simple consiste à poser un cadenas sur le portillon de votre caisson.

Attention, si votre portillon n'est pas pourvu d'une pastille de téléreport (disque circulaire), il faut ouvrir une visibilité pour le relevé de vos index, et y fixer soit une plaque transparente, soit une plaque coulissante.

La méthode la plus pratique consiste à fixer à l'intérieur de votre caisson une barre métallique munie d'un trou (pour le cadenas) et de trous pour le visser sur le flanc gauche.

On peut aussi se servir d'une vieille grosse clé à molette grippée, à fixer avec des pattes.

Puis creuser un trou vertical sur le portillon, afin de pouvoir le refermer sur la partie métallique qui dépasse.

Il suffit d'ajouter un cadenas (le plus gros possible, ou dit « de sécurité ») une fois le portillon refermé.

N'oubliez pas de coller votre notification claire de refus à l'extérieur (et d'informer vos voisins).

Pour encore plus de sécurité, et donc de perte de temps pour l'installateur indélicat éventuel, vous pouvez fixer dans le caisson des barres de fer transversales ou une grille interne. Et comme pour les compteurs accessibles dans les parties communes d'immeuble, il est conseillé de creuser les têtes de vis qui fixent votre compteur actuel avec un foret de 5, afin de ne plus pouvoir les dévisser avec un cruciforme, et vous ajoutez même de la pâte à réparer (souple à malaxer, puis durcit) sur les têtes de vis.

De nombreux compteurs ont du être protégés un partout en France, afin d'éviter les poses en l'absence des habitants et donc les abus de pouvoir. Vos compteurs actuels peuvent toujours être retirés, mais ce sera beaucoup plus long.

Remarque : si votre compteur actuel tombe en panne (hum...) alors que vous vous opposez à Linky, contactez Enedis et exigez le remplacement par un compteur électronique et non par un Linky, c'est votre droit de client, et c'est tout-à-fait réalisable (août 2017)

